

La Gazette

MORMOIRON



Octobre
Novembre
Décembre

N°10

2016

Édito 3

Actualités 4

Maison de Services au public
Exposition salle des arts
Rentrée scolaire
Algovital
Plan d'eau
Journée du Patrimoine

Vie Municipale 6

Qualité de la desserte postale
Alerte & information à la population
Inscription sur les listes électorales
Centre de loisirs
Fête votive
Festival du cinéma

Travaux 8

Zone bleue
Travaux d'embellissement

Associations 10

Auto Moto Passion
Comité de lecture
Spectacle de La Troupe
École de musique
Les Claires Fontaines

Infos 12

Service de proximité pour l'habitat
Intoxication au Monoxyde de Carbone
Une diététicienne s'installe à Mormoiron
Tri sélectif

Infos pratiques 14

État civil
Informations et numéros utiles

Agenda 16

Encartage (pages intérieures)

Conseil municipal du 12 juillet 2016
Conseil municipal du 28 septembre 2016

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

La poste, Patrice Marcou, Geneviève Rosa,
Catherine Marchand, Marie-Paule Cartoux,
Christine Crémona, Hervé Silvestre, Marlène Jaeger,
Arnaud Renoud-Liat, Florence Fernandez

Photos :

Patrick Chavada, Ginou Marcou, Geneviève Rosa,
Catherine Marchand, Marie-Paule Cartoux,
Hervé Silvestre, Marlène Jaeger, Christine Thomas,
Lopez Nathalie Gérard

MORMOIRON LA GAZETTE

Hôtel de Ville • 9, place de la Mairie • 84 570 MORMOIRON • Tél. 04 90 61 80 17 • www.mormoiron.com

Direction de la Publication : Régis SILVESTRE

Secrétariat de la Communication : Nathalie PHONGCHITH • communication@mormoiron.com

Édité à 1 150 exemplaires



Alors, Monsieur le Maire, quoi de neuf sur la Commune ?

Heureusement bien des choses !

• **La rentrée**, les enfants, grâce aux directeurs et institutrices, elle s'est effectuée dans l'ordre et le calme bien aidés par les employés communaux tant pour les classes que les repas, merci à tous !

• **L'ouverture d'une « Maison de Services au Public »** à la poste avec l'aide du Sous-Préfet.

« Je suis très fier et très satisfait pour les habitants de ma commune et les populations environnantes. Lors de l'inauguration de la troisième Maison de Services au Public (MSAP) de Vacluse. Ravi de cette innovation, dans un lieu unique au cœur de la commune, je me félicite de cet accompagnement humain de proximité, qui participe au maintien des services au public dans les zones rurales et de montagne. Accès gratuit aux services en ligne, équipement numérique à disposition, soutien dans l'utilisation, mais aussi et surtout aide, écoute, accompagnement dans les démarches les plus étendues de la vie quotidienne... Autant d'arguments évoqués tour à tour, la directrice régionale de La Poste et la Banque Postale, le sous-préfet et le conseiller départemental pour applaudir cette réalisation.

L'Etat, le groupe La Poste, Pôle Emploi, la Carsat, la CAF, la MSA, partenaires indispensables du projet, ont été chaleureusement remerciés, tout comme Laurence Delclos, chargée d'accueil de cette Maison de Services au Public, dont la compétence, la disponibilité et la gentillesse ont été louées. »

• **Une Zone Bleue** pour permettre un stationnement pour tous ! Suppressions ainsi des voitures ventouses, les usagers qui laissent une voire deux voitures, 24h sur 24h, en stationnement dans les rues, alors que des parkings ont été aménagés pour se faire, les clients et visiteurs pourront ainsi bénéficier d'une heure et demi de stationnement gratuit !

• **D'autres améliorations sont en cours de réalisation** : sécurité de nos rues, propreté de notre village, élimination des déjections canines et surtout propreté autour de nos points de collecte ou des dépôts, notamment cartons et emballages plastiques !

• **De nombreux visiteurs pour la journée du patrimoine** nous encouragent à organiser des visites avec plein de détermination et passion ; on me dit souvent vous avez un beau village ! Alors faisons ce qu'il faut pour le faire visiter et le faire partager !

Bien sûr, tout n'est pas parfait ...

• **Notre fête votive** au mois d'Août fut boudée par une partie des forains pour des questions de date ! Quelle tristesse une place vide, une fête sans musique et sans manège pour les enfants. Vous étiez déçus et moi aussi ! Le Président des Forains, rencontré depuis, nous a dit nous adresser une lettre d'excuses et que cela ne se reproduirait pas l'année prochaine.

• Heureusement, le soir, au stade, **une animation pyrotechnique de toute beauté** nous permettrait de fêter la Saint Laurent, malgré tout, dignement !

Nous aurons d'ici fin 2016, d'autres motifs de satisfaction, soyez en sûr !

• Je sais, que certains groupes préparent la crèche provençale, avec cortège costumé pour la messe de Minuit, des marchés de Noël devraient venir réchauffer cette période de décembre avec thé aux épices et vins chauds pour tous, en profitant des nouvelles illuminations de **Noël** !

Voilà chers amis, nous souhaitons donner satisfaction à un maximum de villageois, même si nous ne pouvons faire plaisir à tous !

Mais bien sûr qu'un Maire se doit d'être entouré d'équipes efficaces et dévouées à notre commune ! Il a également besoin du sens civique de chacun, Mormoiron est votre village, aimez-le !

Vous savez compter sur le dévouement de vos élus et de nos salariés !

A bientôt pour le prochain numéro de votre gazette.

**Votre Maire,
Régis Silvestre**

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC



L'inauguration de la Maison de Services au Public (MSAP) de Mormoiron a eu lieu le 5 octobre dernier, en présence de Monsieur le Maire, Régis Silvestre, de Monsieur le Sous-Préfet, Jean-François Moniotte, le Conseiller Départemental, Président de la Communauté de Communes Ventoux Sud et Maire de Blauvac, Max Raspail, Monsieur Frédéric Rouet, Maire de Villes-sur-Auzon, Monsieur Altier, Adjoint au Maire de Malemort du Comtat, de la Capitaine Hélène Delarue, commandant de la Compagnie de Gendarmerie Départementale de Carpentras, du Major Arcamone, commandant de la Brigade de Mormoiron, des responsables de la Poste, Anne-Marie Vassallo, directrice Régionale de la Poste, Pierre-Hubert Martin, Délégué aux relations territoriales de la Poste Vaucluse, Catherine Dubourg, Responsable de la Poste de Carpentras, Madame Février, Responsable logistique du projet MSAP Vaucluse pour le groupe La Poste, des partenaires nationaux : Pôle Emploi, CAF, CPAM, MSA et CARSAT et des conseillers municipaux de Mormoiron.

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE MORMOIRON

2, place de la Poste • 84570 Mormoiron
Lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30
Du mardi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00
Samedi de 9 h 15 à 12 h

La première **Maison de Services au Public** du Nord Vaucluse, réunissant l'ensemble des opérateurs nationaux, vient d'ouvrir dans les locaux du bureau de Poste de Mormoiron, situé 2 place de la Poste.



La deuxième de Vaucluse après celle de Mérindol, est l'aboutissement d'un travail commun effectué par la Municipalité en concertation avec la Poste, la Préfecture de Vaucluse, ainsi que Pôle Emploi, la CARSAT, la CAF, la MSA et la CPAM.

D'ici la fin de l'année, quatre autres communes de Vaucluse vont suivre l'exemple de Mormoiron, avec l'implantation d'une Maison de Services au Public au sein du bureau de Poste.

Grâce à l'installation de cette nouvelle structure sur la commune, les habitants bénéficient au sein de l'établissement des services de la Poste mais aussi d'un accompagnement précieux dans leurs démarches administratives auprès des partenaires Pôle Emploi, la CARSAT, la CAF, la MSA et la CPAM. Ils peuvent en effet être informés, orientés et aidés par la Responsable de la Poste de la commune, dans leurs démarches en ligne mais aussi dans la compréhension des documents, la constitution de dossiers ou encore la création de comptes.

Plus besoin désormais de se rendre à Avignon ou Carpentras pour effectuer ces démarches administratives !

La Mairie et la Poste garantissent ainsi un accueil et un accompagnement humain de proximité et participent du maintien des services au public sur notre territoire.

EXPOSITION SALLE DES ARTS GINOUC MARCOU

Actuellement à la salle des arts, au-dessus de la bibliothèque, du 3 au 29 octobre, Ginou Marcou expose treize petits tableaux exécutés à la manière de quelques peintres qu'elle aime.

Cette exposition donnera lieu à **UN JEU CONCOURS** ouvert à tous. Il vous faudra deviner le peintre caché dans chacun de ces tableautins. Pour vous aider, rendez-vous sur place.



RENTRÉE SCOLAIRE POUR 184 ÉLÈVES



La tête pleine de souvenirs de vacances, les cartables garnis de bonnes résolutions, les écoliers mormoironnais ont réintégré avec enthousiasme les cours d'école, le 1^{er} septembre.

Les activités périscolaires continuent les après-midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16 heures à 17 heures et la garderie de 17 heures à 18 heures.

Après des vacances d'été, qui je l'espère, ont été bénéfiques pour tous, je souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Geneviève ROSA, adjointe déléguée à l'enfance et à l'éducation. Jérôme POITEVIN, directeur de l'école Maternelle a accueilli 70 enfants alors qu'Emmanuel FAUCHER quant à lui, en a accueilli 114.

ALGOVITAL

La « distillerie des plantes » a été inaugurée. C'est une nouvelle installation qui devrait permettre à la direction d'Algovital de produire directement sur place les différentes essences nécessaires à la fabrication des huiles essentielles.

À cette occasion, les élèves de la filière cosmétique avec l'aide du CBE (Comité du Bassin de l'Emploi) ont présenté leurs travaux de stage réalisés au sein de l'entreprise. Cette inauguration, toute familiale, a été suivie du partage du verre de l'amitié. Beaucoup d'encouragements à cette nouvelle activité.



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Rendez-vous était pris pour la promenade-visitte au « fil des fontaines », les 17 et 18 septembre 2016 à 14 heures.

De nombreuses personnes ont suivi avec intérêt ce parcours commenté. Ils ont posé beaucoup de questions, sur les remparts, les fontaines, l'église, les châteaux...

Une brochure détaillée sur ces journées a complété les commentaires, et nous avons pris un nouveau rendez-vous pour 2017 avec les Mormoironnais et les vacanciers présents ces jours-là. L'Église et les châteaux intra-muros seront les objectifs des prochaines journées du Patrimoine.

PLAN D'EAU BILAN DE SAISON 2016



- 10 interventions des secouristes, dont 4 ont nécessité un transport par les pompiers vers l'hôpital
- 1 intervention de la gendarmerie pour un problème de sécurité
- Le poste de secours a été fermé 3 fois pour cause météorologique
- Un accueil via les centres de loisirs et autres : 1481 enfants en juillet et 654 en août soit 2315 enfants
- La température moyenne de l'eau en juillet a été de 25,7° et en août de 24,5°. Sur ces 2 mois, le maximum relevé a été de 28° et le minimum de 23°.

QUALITÉ DE LA DESSERTE POSTALE SUR NOTRE COMMUNE

La Poste Courrier Colis et la Mairie vous informent.

Depuis fin 2013, vous disposez d'une adresse postale comprenant un numéro de voie et un nom identifiant votre voie de desserte, indiquée sur l'attestation de nouvelle adresse remise par vos services municipaux.

La Poste observe toutefois encore aujourd'hui que les adresses mentionnées sur les correspondances destinées à des foyers de Mormoiron sont imprécises ou comportent des erreurs, ce qui entraîne des retards et des difficultés de distribution des courriers et colis, voire l'impossibilité de trouver les destinataires.

Pour vous garantir une distribution sans faille à votre Adresse officielle des courriers et colis qui vous sont destinés, La Poste vous invite à respecter les conseils suivants :

- Vérifiez systématiquement les adresses portées sur vos envois et alertez votre correspondant en cas d'erreur (tout libellé imprécis d'adresse génère des difficultés de distribution et peut faire l'objet d'un renvoi).
- Prévenez vos correspondants par téléphone, mail, courrier, en utilisant des cartes de communication d'adresse

à vous procurer sur demande auprès de nos services.

S'agissant plus particulièrement de votre boîte aux lettres :

- Indiquez lisiblement sur votre boîte les noms et prénoms des résidents à l'adresse.
- Placez-la en bordure de voie ouverte à la circulation publique, en particulier lorsque vous résidez sur un chemin privé, sur un chemin sans place de retournement pour les véhicules, peu carrossable, relevant souvent d'un point de dangerosité en circulation/entrée/sortie (visibilité, manœuvres).
- En partenariat avec La Poste nous engagerons prochainement une action d'identification des zones et chemins dont il s'agit aux fins d'implantation de batteries de boîtes homogènes en bordure de voie publique ou bien encore en entrée de zones où les boîtes sont dispersées et dont le positionnement en point à point occasionne des difficultés de distribution.

Contact : Mairie de Mormoiron

M^{me} Nathalie PHONGCHITH

Tél. 04 90 61 80 17 ou mail :

mairie-mormoiron1@wanadoo.fr

Interface avec l'Établissement La Poste de Vedène Venaissin Ventoux.

Les Facteurs distribuant votre commune vous remercient



LA POSTE

ALERTE & INFORMATION À LA POPULATION

Un serveur d'alerte et d'information de la population est mis en place par la commune. Afin de vous inscrire à ce service gratuit, il faut aller sur le site :

<https://www.contact-everyone.fr.orange-business.com/>

Procédures : À la page d'accueil Cliquer sur « m'abonner »
Rentrer les informations Puis cliquer sur « liste alerte info »
Puis valider.

Les personnes ne pouvant s'inscrire par internet, peuvent le faire directement en Mairie.
Soyons acteurs de notre propre sécurité.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au samedi 31 décembre 2016. La mairie sera exceptionnellement ouverte de 8h30 à 12 heures, le samedi 31 décembre 2016.

Pour vous inscrire, vous devez vous munir d'un justificatif de domicile et de votre carte d'identité.



CENTRE DE LOISIRS

Cette année encore, le centre de loisirs de Mormoiron a eu un franc succès sous la direction de Christine Thomas Lopez et son adjoint Bastien Martin.

Le centre de loisirs a accueilli en moyenne 53 enfants par jour, ils ont abordé différents thèmes : les jeux olympiques, le tour du monde, les super héros.

Les enfants ont pu participer à différentes activités comme l'accrobranche, la baignade au lac tous les mardis et jeudis matin pour les plus grands, la piscine à Villes-sur-Auzon, des chasses au trésor dans le village, des jeux de piste, le cluedo géant, la kermesse aux bonbons. Ainsi qu'une soirée cinéma en partenariat avec Cinéval, où le film « Le monde de Dory » a été projeté. Lors de la dernière journée, une sortie au parc aquatique de Nyons a été organisée.

Deux mini-camps, l'un sur l'île de la Barthelasse avec cirque et kayak et l'autre mini camp « vélo » au camping municipal de Villes-sur-Auzon.

Les repas des enfants ont été pris sous les platanes dans la cour avec les menus confectionnés par



le personnel municipal. Un grand merci à Sonia, Aline, Laura et Gérald pour leur efficacité. Sans oublier l'équipe d'animation : Pierre, Célia, Margaux, Adrien, Clémence, Eva, Loïse aidés par Lisa et Léa.

Le centre de loisirs a organisé une fête du centre, un spectacle a été préparé par les enfants

suivi d'un repas où une centaine de personnes étaient présentes.

Encore un grand merci à tous et à l'année prochaine.

FÊTE VOTIVE



Fête de la Saint Laurent

FESTIVAL DU CINÉMA



Du 16 au 22 août 2016, **les Nuits du Cinéma** ont encore remporté beaucoup de succès.

Plus de 600 spectateurs ont été au rendez-vous.

Les élus des communes voisines, le président et vice-président de la Cave TerraVentoux, nous ont fait l'honneur d'assister à la cérémonie d'ouverture célébrée par Monsieur Régis SILVESTRE, Maire de Mormoiron.

Remercions les généreux donateurs, la Cave Terra-Ventoux, Sibelco, Ipsen, la Région, le Département ainsi que les bénévoles qui ont donné leur temps à la réalisation du buffet apéritif du 19 août.

Le prochain festival est déjà en gestation, si vous avez des suggestions, elles sont les bienvenues.

Rendez-vous est pris du 18 au 21 août 2017.

ZONE BLEUE

Dans le cadre de la redynamisation du centre du village, **une zone bleue est mise en place depuis le 19 septembre 2016.**

Le but de cette zone est de faciliter la rotation des véhicules et le partage des places de stationnement. Cette dernière concerne la Place du Clos, la Place de la Poste et une partie du Cours (arrêté municipal N° 11/2016).

Ce dispositif de stationnement gratuit nécessite la bonne volonté et le respect de tous.

L'identification se fait par un marquage bleu au sol et l'installation de panneau de signalisation aux entrées et sorties de zone.

La zone bleue est réglementée dans la durée à l'aide d'un disque de stationnement pour 1 h30 seulement sur les places de parking concernées.

Lorsque votre véhicule stationne sur ces places entre 8 heures et 18 heures du lundi au vendredi, la pose du disque sur votre tableau de bord est obligatoire. À l'issue de la durée légale, le déplacement du véhicule est indispensable.

Les places handicapées ne sont pas concernées par cette mesure.

Une période de sensibilisation d'un mois sera mise en place, pendant laquelle les contrevenants se verront apposer un message d'avertissement sur leur véhicule par la police municipale. Au-delà de cette période, l'absence de disque et de dépassement de la durée seront sanctionnés par une amende forfaitaire de 17 €.

Quelques places devant le tabac-presse, la boulangerie, la pharmacie et la droguerie seront des arrêts « minutes » permettant des stationnements ponctuels. Ces emplacements auront une marque spécifique et le disque sera obligatoire aussi.

Les stationnements en dehors de ces emplacements sur la voie publique « double file » ou emplacements non matérialisés feront l'objet d'une verbalisation.

L'ensemble de ces mesures doivent permettre un accès plus facile aux commerces de proximité.



LES TRAVAUX D'EMBELLEMENT DU VILLAGE SE POURSUIVENT



Habillage des murs en béton,
rue du Portail Vieux
et route du Pont

Place du Clos



Ralentisseurs au chemin du Fournet



Mise en place des « STOP » au chemin du Canadel

AUTO MOTO PASSION

Le **dimanche 10 juillet 2016**, place du Clos, une quarantaine d'autos et motos était présente pour une balade organisée à Mormoiron par *Auto Moto Passion*, encadrée par les bikers de *South Brothers* et en présence de Monsieur le Maire.

Cette balade a permis de découvrir les paysages de Mormoiron et de ses environs. Cette excursion s'est terminée par un repas au restaurant « L'aventure » anciennement « La Farigoule ».



Encore un grand merci aux motards de *South Brothers* d'avoir assuré la circulation. Mais également à l'entreprise RML et au propriétaire de la voiture blanche et rouge, pour nous avoir offert leur soutien financier.

Merci également à tous d'avoir participé à cette balade et à cette demi-journée de partage entre passionnés.



COMITÉ DE LECTURE LES PASSEURS DE LIVRES

Un comité de lecture bimestriel « les passeurs de livres » a été créé dans le but d'échanger différents points de vue sur un ouvrage défini par avance d'après le tableau d'appréciation de lecture mis à la disposition à la bibliothèque.

Rencontre le samedi 26 novembre 2016 de 10 heures à 12 heures à la salle des arts (au-dessus de la bibliothèque).

Afin de pouvoir y participer, il faut être adhérent

et avoir lu le livre choisi. Un nombre limité de participants : 10.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent à l'accueil de la bibliothèque auprès de Christine ou Nathalie ou par mail à mormoiron.bib@orange.fr

SPECTACLE DE LA TROUPE

Bonjour chers Mormoironnais !

LA TROUPE a le plaisir de vous annoncer la date de son **spectacle de Noël** :

Le dimanche 18 DÉCEMBRE 2016 à 15 heures
SALLE LA RUCHE de Mormoiron

Nous vous attendons, petits et grands, pour passer un bon moment ensemble afin de bien terminer l'année !

À très bientôt !



ÉCOLE DE MUSIQUE MUSICORDES-VENTOUX

L'association « **Musicordes-Ventoux** » propose à partir de la rentrée scolaire 2016-2017, plusieurs activités musicales à Mormoiron (violin, violoncelle, initiation musicale, ensembles instrumentaux, chorale). Les cours auront lieu au Hangar Lamy de Mormoiron.

Pour plus de renseignements, contactez le 06 25 74 74 39 ou par mail à camarch@free.fr

Site internet : musicordes-ventoux.fr



LES CLAIRE FONTAINES

Au mois de juillet, l'association « **Les Claires Fontaines** » a confectionné et vendu des gâteaux au miel, des croquants, des crêpes maison ainsi que de la citronnade bio à l'entracte de la soirée théâtrale du 9 juillet au lavoir d'Algovital, et sur les marchés du dimanche matin.

Cette activité débordante a été récompensée par une recette globale de 480 € qui sont allés rejoindre les dons participatifs gérés par la Fondation du Patrimoine.

La souscription se passe bien, début août, nous avons plus de 1 200 € et ce n'est pas fini !!!

Merci à tous les généreux souscripteurs et aux... gourmands !



UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR L'HABITAT

Vous avez un projet d'amélioration ou d'adaptation de votre logement, que vous occupez ou louez ?

Nous mettons à votre disposition **un service de proximité animé par SOLIHA 84** (ex-Habitat et Développement 84). Leur objectif est de vous **apporter des renseignements sur les aides financières** que vous pouvez percevoir sous certaines conditions lorsque vous avez des travaux à réaliser. Ce **service gratuit** vous permet d'**être accompagnés** dans le montage des dossiers de demande de subventions.

Les aides mises en place constituent **une somme qui ne sera pas à rembourser** et sera accordée par votre Mairie, l'Anah, le Conseil Départemental, le Conseil Régional ou encore votre caisse de retraite principale.

En tant que propriétaire occupant de votre logement :

Pour des travaux liés aux **économies d'énergie** (chauffage, isolation, menuiseries...), à l'adaptation du logement face à un **handicap ou à l'avancée de l'âge** (salle de bain, monte escalier...), à la rénovation d'un **habitat dégradé et non sécurisé** (toiture, électricité, plomberie...), de nombreuses aides peuvent vous être apportées.

***Exemple :** Maria, aide-soignante à Mormoiron, a pu bénéficier d'une aide de 90 % pour un montant de travaux d'économie d'énergie de 20 000 €, en cumulant les aides financières qui lui avaient été proposées par SOLIHA 84. Grâce à un Écho Prêt à Taux 0 % auprès de sa banque, elle a pu faire l'avance des travaux, qui étaient également éligibles au Crédit d'Impôt.*

En tant que propriétaire d'un logement que vous destinez à la location :

Pour des travaux liés aux **économies d'énergie et/ou pour des travaux importants de réhabilitation.**

***Exemple :** En échange d'un engagement à louer son logement à un loyer conventionné avec l'Anah pendant 9 ans à des personnes aux ressources modestes, Frédéric, 40 ans, entrepreneur, a pu bénéficier de subventions de 52 700 € pour un montant plafonné de travaux de 80 000 €/TTC.*

Si votre logement **ne nécessite pas de travaux**, vous pouvez également conventionner votre logement avec l'Anah. Comme pour les conventions avec travaux, cet engagement vous permet de **bénéficier d'une déduction fiscale de 60 % à 70 %** sur vos revenus fonciers bruts.

En tant que bailleur, vous pouvez confier, pour une durée de 3 ans minimum, votre bien à un organisme réalisant de l'**intermédiation locative** (gestion locative sociale, sous-location). Ce dispositif vous permet entre autre de vous **assurer du paiement de vos loyers** et de bénéficier d'une prime de 1 000 €.

Travaux de réfection de façade

Les élus ont souhaité poursuivre la politique de revitalisation du centre ancien du village, qui vise à encourager la restauration des façades, par l'**Opération façade**. L'ensemble du territoire communal est éligible à une aide de 30 % d'un montant de travaux de réfection de façade plafonné à 6 300 €, soit **1 890 € maximum par façade**. Pour toutes ces aides, il est impératif de constituer les dossiers de demande de subvention **avant le démarrage des travaux**.

Pour plus d'informations, contacter **Arnaud RENOUD-LIAT SOLIHA 84** (ex-Habitat et Développement 84) au **04 90 23 12 12**.

Conseil, déplacement au domicile, diagnostic et montage du dossier **gratuit**. Le Programme d'Intérêt Général Départemental bonifie les aides financières 2016 - 2018.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE : QUE FAIRE ?

Les symptômes (maux de tête, fatigue, nausées) apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes. Une intoxication importante peut conduire au coma et à la mort, parfois en quelques minutes. Il est donc important d'agir très vite :

En cas de suspicion d'intoxication : aérez immédiatement les locaux, arrêtez si possible les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant le 112 ou le 18 (et le 114 pour les personnes malentendantes).



FLORENCE FERNANDEZ

DIÉTÉTICIENNE D.E, NATUROPATHE & SOPHROLOGUE

Florence Fernandez, diététicienne D.E, Naturopathe et Sophrologue, s'installe sur la commune de Mormoiron au 360, la venue de Mazan. Vous pouvez la contacter au 06 64 39 61 70

Elle propose des outils qui permettent de prendre conscience de l'importance d'une alimentation correspondant à nos besoins réels.

Elle considère les déséquilibres du corps liés à l'alimentation comme un symptôme, et non un problème. Elle invite les personnes à (ré) explorer leur comportement afin de construire une relation plus harmonieuse et consciente avec les aliments.

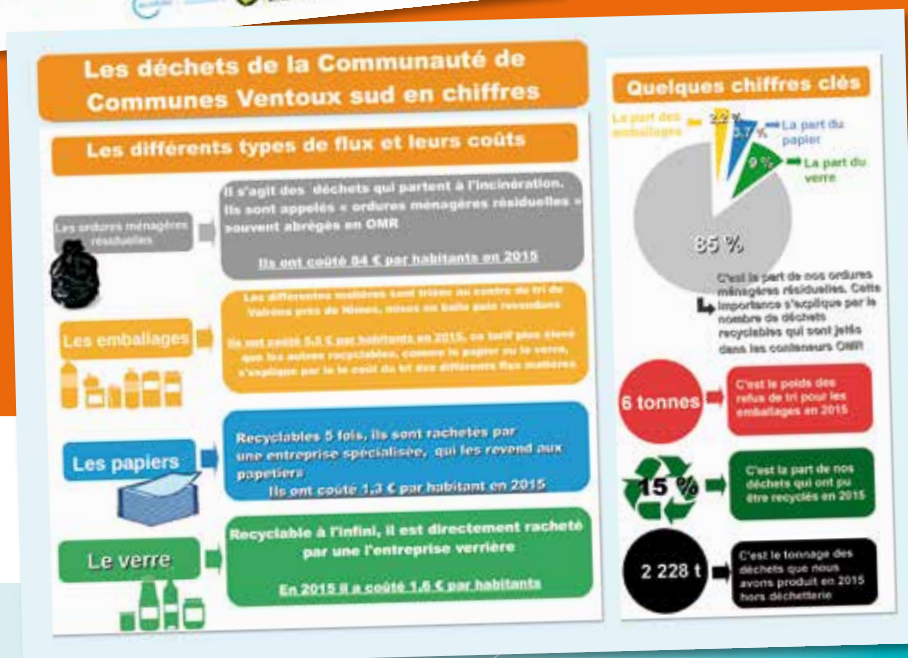
Elle vous accueille avec une écoute présente et bienveillante, ce qui permet d'instaurer un dialogue privilégié et confidentiel. Les outils utilisés sont issus de ses différentes formations, qu'elle enrichit de façon continue : diététique, naturopathie, nutrithérapie, sophrologie, fleurs de Bach...

Je rajouterai : « Mon cheminement personnel, ma passion pour la Vie, et ma participation à cette magnifique ouverture de conscience collective que je ressens au plus profond de mon être. »

Cours collectifs de Sophrologie.



LE TRI SÉLECTIF EN CHIFFRES & EN IMAGES



SANTÉ

Ambulance

Ventoux Ambulance

04 90 66 36 97

Dentiste

D^r Caroline LADREYT

116, la Venue de Mazan

04 90 70 19 10

Défibrillateur

À côté de la pharmacie (près du distributeur de billets) et sous le porche de l'école maternelle

Infirmiers

Cabinet d'infirmiers

202 B, rue du Plan du Saule

04 90 61 92 88

Sylvie ROYER

32, place du Portail Neuf

04 90 60 54 70

SSIAD

22, Grand Rue - 04 90 61 24 40

Kinésithérapeute

Frédéric FARINA

137, le Cours

04 90 61 93 20

Médecin

D^r Dominique LUNADIER

202 D, rue du Plan du Saule

04 90 61 80 27

D^r Olivier CROUSSE

125, le cours

04 90 34 56 49 / 06 73 67 46 04

Pharmacien

3, place du Clos

Du lundi au vendredi de 8 h 45

à 12 h 30 et de 14 h 15 à 19 h 30

Le samedi de 8 h 45 à 12 h 30

04 90 61 86 19

Ostéopathes

Frédéric FARINA

137, le Cours

04 90 61 93 20

Chantal RICHARD

360, la Venue de Mazan

04 90 61 96 91

06 03 70 61 32

Stéphane BEAUME

360, la Venue de Mazan

06 61 79 76 69

Kinésologues

Régine BEAUME

360, la Venue de Mazan

06 73 89 77 03

Emmanuelle LE CARO

99, chemin des Peyrollets

06 84 39 33 70

04 90 40 87 51

Sophrologue

Laurent FAVIER

360, la Venue de Mazan

06 68 43 59 82

Équipements médicaux

SARL Medikconcept

Salvatore MOTTE

1528 E, route de Flassan

09 53 33 64 67

contact@medikconcept.com

Mormoiron Médical Diffusion

Isabelle et Thibault DEMOULIN

179, chemin du Fournet

04 90 61 86 19

mormoironmedicaldiffusion@gmail.com

NOS ENFANTS

Crèche Auzipinoux

Ange-Marie BROUME

04 90 61 78 89

Puéricultrice

Corinne VYNCKE (CMS)

04 90 63 95 38

École Maternelle

Jérôme POITEVIN

04 90 61 97 62

École Primaire

Emmanuel FAUCHER

04 90 61 80 37

Restauration scolaire

Sonia NAVARRO

Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site de la mairie

Espace Jeunes

Philippe et Jonas

06 40 44 00 95

animationccvs@laposte.net

LES SERVICES PUBLICS

Architecte Conseil

Claude COMMUNE

Permanence le 3^e mardi de chaque mois sur rendez-vous

au 04 90 61 80 17

Mutualité Sociale Agricole

Mardi matin de 9 heures à 11 h 30

Salle annexe de la mairie

Assistante Sociale

2^e mercredi et 3^e jeudi de chaque mois sur rendez-vous au 04 90 63 95 00

Habitat et Développement

Le 3^e mercredi du mois tous les deux mois à partir de 14 heures

Association Départementale d'Information sur le Logement

Le dernier mercredi de chaque mois de 9 h 30 à 11 heures

Conciliateur de Justice

Permanence en mairie de Carpentras sur rendez-vous au 04 90 60 84 56

La Poste

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30

Samedi de 9 h 15 à 12 h

Levée du courrier à 12 h la semaine

et le samedi à 11 h

Conseillère Banque Postale :

Mylène DEVOS-MAUREL

07 84 32 05 84

3631 : renseignements courriers

3639 : Renseignements Banque Postale

Maison de Services au public

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Lundi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à

15 h 30

Samedi de 9 h 15 à 12 h

Trésor Public

Lundi, jeudi et vendredi

de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Mardi et mercredi de 8 h 30 à 12 h

04 90 61 80 19

CCVS

10, place de la Liberté
04 90 61 78 85

Office de Tourisme

Les lundis et vendredis de 9 h à 16 h
06 76 07 39 27

mormoiron@ventoux-sud.com

Mairie

Lundi de 8 h 30 à 12 h
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
04 90 61 80 17
Site : www.mormoiron.com
mairie-mormoiron1@wanadoo.fr

CCAS

Corinne RAME

17, place du Clos - 04 90 66 06 25
Lundi, mardi, jeudi, et vendredi de 8 h 30 à 12 heures

Police Municipale

Éric PEZIN

17, place du Clos - 04 90 61 91 28

Bibliothèque

Christine CREMONA

Lundi et mercredi de 15 h à 18 h
Samedi de 10 h à 12 h
04 90 61 96 35

Pôle Emploi : 39 49

Musée

Patrick BRUNET

73, rue de la mairie
04 90 61 96 35
Du mercredi au lundi de 15 h à 18 h

LE CULTE

Le Père Sébastien Montagard

Curé de Bédoin, Flassan, Mormoiron et Villes-sur-Auzon
06 73 23 63 97
sebastien.montagard@gmail.com

LES TRANSPORTS

Voyages Arnaud - 04 90 63 01 82

Taxi Ghanem - 06 09 37 10 57

Taxi Rémi - 06 20 83 55 57

ÉVACUATION DES DÉCHETS

Déchetterie des Terrasses du Ventoux

À Villes-sur-Auzon, ouverte au public, le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h, le mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Fermée les dimanches et jours fériés.

Encombrants

Mardi 25 octobre 2016
Mardi 29 novembre 2016
Mardi 13 décembre 2016

EN URGENCES

Pompiers : 18

SAMU : 15

Police secours : 17

Gendarmerie : 04 90 61 80 03

Pharmacie de garde : 32 37

Dentiste de garde : 04 90 31 43 43

ERDF : 09 72 67 50 84

GRDF : 0800 47 33 33

SDEI : 09 77 40 94 43

(Problème assainissement collectif ou problème de réseau eau potable)

ÉTAT CIVIL

Naissances

Kléa MASLAK STROUPPE
née le 10 juin 2016
Thalya MAURY née le 17 juin 2016
Ida GOGUET née le 11 juillet 2016
Mathew MERCIER né le 4 août 2016
Léonie TAMAILLON née le 14 août 2016

Mariages

Typhaine FERRO-FAMIL et Laurent COMBES
Marie GUYON et Olivier DE ZANET
Anaïs AUZENDE et Steve PERIDON
Annie ABDEL KADER et Gérard SEGUI
Sarah CORMAN et Julien CEAGLIO

Décès

Guy LACRUZ (64 ans)
René VITALBO (79 ans)
Georgette DEPERROIS née EYRAUD (91 ans)
Dominique CHAUMARD (52 ans)
Marc PICHON (52 ans)

DIVERS

Vacances scolaires

Vacances de la Toussaint : Mercredi 19 octobre au jeudi 3 novembre 2016
Vacances de Noël : Samedi 17 décembre 2016 au mardi 3 janvier 2017

Gardes des médecins

(Du samedi 8 h au dimanche 20 h)

OCTOBRE

Samedi 30 et dimanche 31 octobre :
Dr CASEGAS - Bédoin - 04 90 65 92 12

NOVEMBRE

Samedi 5 et dimanche 6 novembre :
Dr GUBERT - Bédoin - 04 90 65 92 12
Vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 novembre :
Dr CROUSSE - Mormoiron - 04 90 34 56 49
Samedi 19 et dimanche 20 novembre :
Dr HANSBERGER - Bédoin - 04 90 65 92 12
Samedi 26 et dimanche 27 novembre :
Dr LUNADIER - Mormoiron - 04 90 61 80 27

DÉCEMBRE

Samedi 3 et dimanche 4 décembre :
Dr NADRA - Villes-sur-Auzon - 04 90 61 88 96
Samedi 10 et dimanche 11 décembre :
Dr Irina TURTURICA - Mazan - 04 90 29 67 78
Samedi 17 et dimanche 18 décembre :
Dr Daniel TURTURICA - Mazan - 04 90 69 70 17
Samedi 24 et dimanche 25 décembre :
Dr GUBERT - Bédoin - 04 90 65 92 12
Samedi 31 décembre :
Dr LUNADIER - Mormoiron - 04 90 61 80 27

Marché hebdomadaire

Tous les mardis et dimanches matins, sur le cours.

Recensement militaire

Les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer le mois des 16 ans ou au plus tard dans les trois mois qui suivent le 16^e anniversaire. L'attestation de recensement remise est obligatoire pour l'inscription à tous concours, examens, permis de conduire...

AGENDA

OCTOBRE

1^{er} octobre

Cinéval (Hangar Lamy)

3 au 29 octobre

Exposition de Ginou Marcou
(Salle des Arts)

8 octobre

Représentation théâtrale
« Touche pas à ma truffe »
(Hangar Lamy)

14 octobre

Soirée des nouveaux arrivants
(La Ruche)

15 octobre

Cinéval (Hangar Lamy)

29 octobre

Cinéval (Hangar Lamy)

NOVEMBRE

5 novembre

Théâtre « ados » (Hangar Lamy)

6 novembre

Délirium très fables, organisé par
l'association Lire et Connaitre
(Hangar Lamy)

11 novembre

Commémoration de la victoire et
de la paix, jour de l'anniversaire
de l'Armistice, et hommage à tous
les morts pour la France

12 novembre

Cinéval (Hangar Lamy)

20 novembre

Loto de cowboy madison
(La Ruche)

24 novembre

Collecte de sang (La Ruche)

26 novembre

Cinéval (Hangar Lamy)

DÉCEMBRE

3 décembre

Veillée calendale organisée
par les amis de Mormoiron
(La Ruche)

5 décembre

Journée nationale d'hommage
aux « morts pour la France »
pendant la guerre d'Algérie et les
combats du Maroc et de la Tunisie

10 décembre

Cinéval (Hangar Lamy)

11 décembre

Lire et connaître (Hangar Lamy)

18 décembre

Spectacle de la troupe
(La Ruche)

24 décembre

Messe de minuit



Retrouvez l'agenda sur
www.mormoiron.com/events